

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 avril 2022

---

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du plateau.

Présents : Mesdames et Messieurs Vanessa BAPST, Alain BOURQUENEZ, Emmanuel CHAMAGNE, Julien GIRARDCLOS, Marie-Pierre MAILLOT, Benoît MARCHAND, Gilles PERRIN, Joël PRENAT

Absents excusés : Arnaud CHAILLET, Serge CONTINI.

Montbottonnais présent : Monsieur Jean-Marie BRESSAND.

Monsieur Emmanuel CHAMAGNE est nommé secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de séance du 16 mars 2022.

## **1. Territoire Energies 90 : demande de transfert de compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques »**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Territoire Energie 90 faisant mention de la mise en place et de l'organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de charge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables.

TDE 90 a déjà initié le déploiement de 44 bornes sur le Territoire de Belfort et souhaite non seulement continuer à gérer les bornes mises en place, mais aussi déployer de nouvelles bornes sur le département. Dans la mesure où le syndicat assure la totalité des frais d'installation et de fonctionnement, il semblait pertinent que TDE 90 puisse proposer aux communes de lui transférer la compétence IRVE.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ce transfert de compétence avec 5 voix POUR et 3 abstentions.**

## 2. Approbation du compte de gestion 2021 :

Le maire présente le compte de gestion élaboré par le comptable de la collectivité (Trésor Public). Le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021, n'appelle ni observation, ni réserve de la part du conseil municipal.

## 3. Approbation du compte administratif et affectation des résultats 2021 :

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire présente le compte administratif 2021 dont les résultats sont les suivants.

	Clôture 2020	Affectation	Résultat 2021	Clôture 2021
Investissement	-130 696,29	0	137 420,79	6 724,50
Fonctionnement	72 927,14	29 610,29	67 418,01	110 734,86
<b>Total</b>	<b>-57 769,15</b>	29 610,29	204 838,80	<b>117 459,36</b>

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif.

Le résultat 2021 est ainsi affecté :

Investissement, article 001 : 6 724,50 €

Fonctionnement, article 002 : 110 734,86 €

## 4. Budget primitif 2022 :

Le budget Primitif 2022 est voté avec 6 POUR, 1 abstention, 1 voix CONTRE comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	350 119,86	350 119,86
Investissement	146 253	146 253

## **5. Vote des taux d'imposition :**

Après examen des données communales, Monsieur le Maire propose de ne pas changer les taux d'imposition cette année, à savoir :

Impôts	Taux	Bases d'imposition 2020	Produit Fiscal
<b>Taxe Foncière BATI</b>	27,91%	368 100	102 737
<b>Taxe Foncière NON BATI</b>	69,46%	8 200	5 696
<b>Total attendu</b>			<b>108 433 €</b>

Le conseil municipal délibère avec 1 abstention, 6 voix POUR et 1 voix CONTRE.

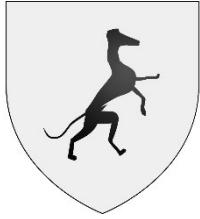
## **6. Questions diverses :**

- **Une formation sur l'utilisation des défibrillateurs est en projet**
- **Une opération nettoyage du village est prévue le samedi 14 mai 2022 à 9h00 (devant la mairie)**
- **Prochain conseil municipal : mardi 31 mai 2022 à 20h00**

Séance levée à 22h00

Le Maire,

Gilles Perrin



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 avril 2022

---

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du plateau.

Présents : Mesdames et Messieurs Vanessa BAPST, Alain BOURQUENEZ, Emmanuel CHAMAGNE, Julien GIRARDCLOS, Marie-Pierre MAILLOT, Benoît MARCHAND, Gilles PERRIN, Joël PRENAT

Absents excusés : Arnaud CHAILLET, Serge CONTINI.

Montbottonnais présent : Monsieur Jean-Marie BRESSAND.

Monsieur Emmanuel CHAMAGNE est nommé secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de séance du 16 mars 2022.

## **1. Territoire Energies 90 : demande de transfert de compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques »**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Territoire Energie 90 faisant mention de la mise en place et de l'organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de charge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables.

TDE 90 a déjà initié le déploiement de 44 bornes sur le Territoire de Belfort et souhaite non seulement continuer à gérer les bornes mises en place, mais aussi déployer de nouvelles bornes sur le département. Dans la mesure où le syndicat assure la totalité des frais d'installation et de fonctionnement, il semblait pertinent que TDE 90 puisse proposer aux communes de lui transférer la compétence IRVE.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ce transfert de compétence avec 5 voix POUR et 3 abstentions.**

## 2. Approbation du compte de gestion 2021 :

Le maire présente le compte de gestion élaboré par le comptable de la collectivité (Trésor Public). Le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021, n'appelle ni observation, ni réserve de la part du conseil municipal.

## 3. Approbation du compte administratif et affectation des résultats 2021 :

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire présente le compte administratif 2021 dont les résultats sont les suivants.

	Clôture 2020	Affectation	Résultat 2021	Clôture 2021
Investissement	-130 696,29	0	137 420,79	6 724,50
Fonctionnement	72 927,14	29 610,29	67 418,01	110 734,86
<b>Total</b>	<b>-57 769,15</b>	29 610,29	204 838,80	<b>117 459,36</b>

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif.

Le résultat 2021 est ainsi affecté :

Investissement, article 001 : 6 724,50 €

Fonctionnement, article 002 : 110 734,86 €

## 4. Budget primitif 2022 :

Le budget Primitif 2022 est voté avec 6 POUR, 1 abstention, 1 voix CONTRE comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	350 119,86	350 119,86
Investissement	146 253	146 253

## **5. Vote des taux d'imposition :**

Après examen des données communales, Monsieur le Maire propose de ne pas changer les taux d'imposition cette année, à savoir :

Impôts	Taux	Bases d'imposition 2020	Produit Fiscal
<b>Taxe Foncière BATI</b>	27,91%	368 100	102 737
<b>Taxe Foncière NON BATI</b>	69,46%	8 200	5 696
<b>Total attendu</b>			<b>108 433 €</b>

Le conseil municipal délibère avec 1 abstention, 6 voix POUR et 1 voix CONTRE.

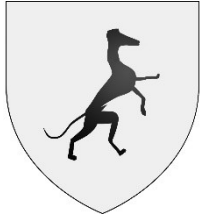
## **6. Questions diverses :**

- **Une formation sur l'utilisation des défibrillateurs est en projet**
- **Une opération nettoyage du village est prévue le samedi 14 mai 2022 à 9h00 (devant la mairie)**
- **Prochain conseil municipal : mardi 31 mai 2022 à 20h00**

Séance levée à 22h00

Le Maire,

Gilles Perrin



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 avril 2022

---

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du plateau.

Présents : Mesdames et Messieurs Vanessa BAPST, Alain BOURQUENEZ, Emmanuel CHAMAGNE, Julien GIRARDCLOS, Marie-Pierre MAILLOT, Benoît MARCHAND, Gilles PERRIN, Joël PRENAT

Absents excusés : Arnaud CHAILLET, Serge CONTINI.

Montbottonnais présent : Monsieur Jean-Marie BRESSAND.

Monsieur Emmanuel CHAMAGNE est nommé secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de séance du 16 mars 2022.

## **1. Territoire Energies 90 : demande de transfert de compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques »**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Territoire Energie 90 faisant mention de la mise en place et de l'organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de charge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables.

TDE 90 a déjà initié le déploiement de 44 bornes sur le Territoire de Belfort et souhaite non seulement continuer à gérer les bornes mises en place, mais aussi déployer de nouvelles bornes sur le département. Dans la mesure où le syndicat assure la totalité des frais d'installation et de fonctionnement, il semblait pertinent que TDE 90 puisse proposer aux communes de lui transférer la compétence IRVE.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ce transfert de compétence avec 5 voix POUR et 3 abstentions.**

## 2. Approbation du compte de gestion 2021 :

Le maire présente le compte de gestion élaboré par le comptable de la collectivité (Trésor Public). Le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021, n'appelle ni observation, ni réserve de la part du conseil municipal.

## 3. Approbation du compte administratif et affectation des résultats 2021 :

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire présente le compte administratif 2021 dont les résultats sont les suivants.

	Clôture 2020	Affectation	Résultat 2021	Clôture 2021
Investissement	-130 696,29	0	137 420,79	6 724,50
Fonctionnement	72 927,14	29 610,29	67 418,01	110 734,86
Total	<b>-57 769,15</b>	29 610,29	204 838,80	<b>117 459,36</b>

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif.

Le résultat 2021 est ainsi affecté :

Investissement, article 001 : 6 724,50 €

Fonctionnement, article 002 : 110 734,86 €

## 4. Budget primitif 2022 :

Le budget Primitif 2022 est voté avec 6 POUR, 1 abstention, 1 voix CONTRE comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	350 119,86	350 119,86
Investissement	146 253	146 253



## **5. Vote des taux d'imposition :**

Après examen des données communales, Monsieur le Maire propose de ne pas changer les taux d'imposition cette année, à savoir :

Impôts	Taux	Bases d'imposition 2020	Produit Fiscal
<b>Taxe Foncière BATI</b>	27,91%	368 100	102 737
<b>Taxe Foncière NON BATI</b>	69,46%	8 200	5 696
<b>Total attendu</b>			<b>108 433 €</b>

Le conseil municipal délibère avec 1 abstention, 6 voix POUR et 1 voix CONTRE.

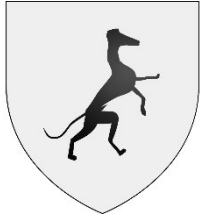
## **6. Questions diverses :**

- **Une formation sur l'utilisation des défibrillateurs est en projet**
- **Une opération nettoyage du village est prévue le samedi 14 mai 2022 à 9h00 (devant la mairie)**
- **Prochain conseil municipal : mardi 31 mai 2022 à 20h00**

Séance levée à 22h00

Le Maire,

Gilles Perrin



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 avril 2022

---

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du plateau.

Présents : Mesdames et Messieurs Vanessa BAPST, Alain BOURQUENEZ, Emmanuel CHAMAGNE, Julien GIRARDCLOS, Marie-Pierre MAILLOT, Benoît MARCHAND, Gilles PERRIN, Joël PRENAT

Absents excusés : Arnaud CHAILLET, Serge CONTINI.

Montbottonnais présent : Monsieur Jean-Marie BRESSAND.

Monsieur Emmanuel CHAMAGNE est nommé secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de séance du 16 mars 2022.

## **1. Territoire Energies 90 : demande de transfert de compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques »**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Territoire Energie 90 faisant mention de la mise en place et de l'organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de charge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables.

TDE 90 a déjà initié le déploiement de 44 bornes sur le Territoire de Belfort et souhaite non seulement continuer à gérer les bornes mises en place, mais aussi déployer de nouvelles bornes sur le département. Dans la mesure où le syndicat assure la totalité des frais d'installation et de fonctionnement, il semblait pertinent que TDE 90 puisse proposer aux communes de lui transférer la compétence IRVE.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ce transfert de compétence avec 5 voix POUR et 3 abstentions.**

## 2. Approbation du compte de gestion 2021 :

Le maire présente le compte de gestion élaboré par le comptable de la collectivité (Trésor Public). Le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021, n'appelle ni observation, ni réserve de la part du conseil municipal.

## 3. Approbation du compte administratif et affectation des résultats 2021 :

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire présente le compte administratif 2021 dont les résultats sont les suivants.

	Clôture 2020	Affectation	Résultat 2021	Clôture 2021
Investissement	-130 696,29	0	137 420,79	6 724,50
Fonctionnement	72 927,14	29 610,29	67 418,01	110 734,86
<b>Total</b>	<b>-57 769,15</b>	29 610,29	204 838,80	<b>117 459,36</b>

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif.

Le résultat 2021 est ainsi affecté :

Investissement, article 001 : 6 724,50 €

Fonctionnement, article 002 : 110 734,86 €

## 4. Budget primitif 2022 :

Le budget Primitif 2022 est voté avec 6 POUR, 1 abstention, 1 voix CONTRE comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	350 119,86	350 119,86
Investissement	146 253	146 253

## **5. Vote des taux d'imposition :**

Après examen des données communales, Monsieur le Maire propose de ne pas changer les taux d'imposition cette année, à savoir :

Impôts	Taux	Bases d'imposition 2020	Produit Fiscal
<b>Taxe Foncière BATI</b>	27,91%	368 100	102 737
<b>Taxe Foncière NON BATI</b>	69,46%	8 200	5 696
<b>Total attendu</b>			<b>108 433 €</b>

Le conseil municipal délibère avec 1 abstention, 6 voix POUR et 1 voix CONTRE.

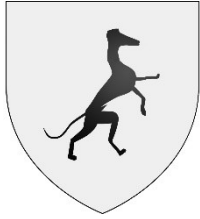
## **6. Questions diverses :**

- **Une formation sur l'utilisation des défibrillateurs est en projet**
- **Une opération nettoyage du village est prévue le samedi 14 mai 2022 à 9h00 (devant la mairie)**
- **Prochain conseil municipal : mardi 31 mai 2022 à 20h00**

Séance levée à 22h00

Le Maire,

Gilles Perrin



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 avril 2022

---

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du plateau.

Présents : Mesdames et Messieurs Vanessa BAPST, Alain BOURQUENEZ, Emmanuel CHAMAGNE, Julien GIRARDCLOS, Marie-Pierre MAILLOT, Benoît MARCHAND, Gilles PERRIN, Joël PRENAT

Absents excusés : Arnaud CHAILLET, Serge CONTINI.

Montbottonnais présent : Monsieur Jean-Marie BRESSAND.

Monsieur Emmanuel CHAMAGNE est nommé secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de séance du 16 mars 2022.

## **1. Territoire Energies 90 : demande de transfert de compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques »**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Territoire Energie 90 faisant mention de la mise en place et de l'organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de charge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables.

TDE 90 a déjà initié le déploiement de 44 bornes sur le Territoire de Belfort et souhaite non seulement continuer à gérer les bornes mises en place, mais aussi déployer de nouvelles bornes sur le département. Dans la mesure où le syndicat assure la totalité des frais d'installation et de fonctionnement, il semblait pertinent que TDE 90 puisse proposer aux communes de lui transférer la compétence IRVE.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ce transfert de compétence avec 5 voix POUR et 3 abstentions.**

## 2. Approbation du compte de gestion 2021 :

Le maire présente le compte de gestion élaboré par le comptable de la collectivité (Trésor Public). Le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021, n'appelle ni observation, ni réserve de la part du conseil municipal.

## 3. Approbation du compte administratif et affectation des résultats 2021 :

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire présente le compte administratif 2021 dont les résultats sont les suivants.

	Clôture 2020	Affectation	Résultat 2021	Clôture 2021
Investissement	-130 696,29	0	137 420,79	6 724,50
Fonctionnement	72 927,14	29 610,29	67 418,01	110 734,86
<b>Total</b>	<b>-57 769,15</b>	29 610,29	204 838,80	<b>117 459,36</b>

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif.

Le résultat 2021 est ainsi affecté :

Investissement, article 001 : 6 724,50 €

Fonctionnement, article 002 : 110 734,86 €

## 4. Budget primitif 2022 :

Le budget Primitif 2022 est voté avec 6 POUR, 1 abstention, 1 voix CONTRE comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	350 119,86	350 119,86
Investissement	146 253	146 253

## **5. Vote des taux d'imposition :**

Après examen des données communales, Monsieur le Maire propose de ne pas changer les taux d'imposition cette année, à savoir :

Impôts	Taux	Bases d'imposition 2020	Produit Fiscal
<b>Taxe Foncière BATI</b>	27,91%	368 100	102 737
<b>Taxe Foncière NON BATI</b>	69,46%	8 200	5 696
<b>Total attendu</b>			<b>108 433 €</b>

Le conseil municipal délibère avec 1 abstention, 6 voix POUR et 1 voix CONTRE.

## **6. Questions diverses :**

- **Une formation sur l'utilisation des défibrillateurs est en projet**
- **Une opération nettoyage du village est prévue le samedi 14 mai 2022 à 9h00 (devant la mairie)**
- **Prochain conseil municipal : mardi 31 mai 2022 à 20h00**

Séance levée à 22h00

Le Maire,

Gilles Perrin